



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

2023/53

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

25 SEPTEMBRE 2023

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	16
Exprimés :	16
OUI :	16
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-trois, le 25 Septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 21 Septembre deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Lavillard Gabrielle, Bruyère Nathalie, Détienne Aurélien, Sage Pascale, Réaully Paola, Pagnou Pascal, Crouzit Sébastien, Mahaut Danièle.

Absents : Emilie Chauchet donne procuration à Lucette Pinardon-Thévet, Benjamin Crespy donne procuration à Laurent Bila, Jérôme Gouzon, Benoit Calomine, Céline Gaspard.

Secrétaire de séance : Aurélien Détienne



Objet : Demande de subventions – Travaux de voirie – Lotissement « Le Vert Côteau »

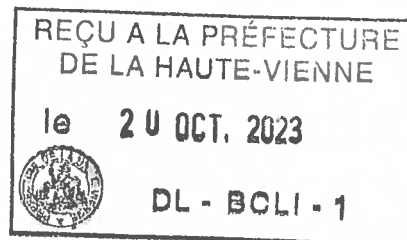
La voirie du Lotissement « Le Vert côteau » est en très mauvais état, il y a nécessité d'en prévoir la réfection.

Les travaux consistent en la réfection de la voirie :

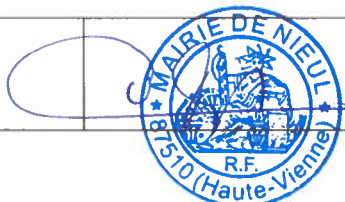
- Trottoirs et assainissement : reprises ponctuelles bordures et chaussées, mise à niveau des regards
- Chaussées : rabotage, fourniture et mise en œuvre d'enrobés, ...

Les travaux s'élèvent à 71 478 € HT soit 85 773,60 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame la Maire à demander l'octroi des subventions les plus élevées possibles.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 25 Septembre 2023



Mme la Maire, Béatrice Tricard